



Billet santé du mois présenté par Béatrice et Alice



8 septembre 2018 journée internationale de l'alphabétisation

Depuis 1966, a lieu le 8 septembre la journée internationale de l'alphabétisation. L'UNESCO a proclamé cette date à la suite du congrès mondial des ministres de l'éducation sur l'élimination de l'analphabétisme qui a eu lieu du 8 au 19 septembre 1965, à Téhéran. L'objectif de cette journée est de rappeler à la communauté internationale l'importance de l'alphabétisation pour les individus, les communautés et l'ensemble de la société¹. En Belgique, on estime qu'un adulte sur dix éprouve des difficultés à lire et à écrire².

Illettré ou analphabète ?

Communément, ces termes sont employés comme des synonymes bien que de petites nuances existent.

L'analphabète est une personne francophone ou d'origine étrangère non scolarisée dans sa langue maternelle et qui ne possède donc pas les savoirs de base en lecture et écriture (niveau 6^{ème} primaire). L'illettré est une personne francophone ou d'origine étrangère incapable de lire ou écrire un texte court et simple dans sa langue maternelle. Elle est allée à l'école mais n'a pas assimilé les savoirs de base (fin de la 6^e primaire) et est incapable de les mettre en œuvre. Certaines personnes « perdent » parfois des compétences scolaires acquises, par exemple suite à un travail manuel qui les éloigne de la pratique de la lecture et l'écriture. C'est souvent lors d'une réorientation professionnelle que le problème est détecté. En effet, loin des clichés, bon nombre de personnes illettrées travaillent, mènent une vie sociale et ont développé des stratagèmes pour se débrouiller sans la lecture ni l'écriture. Malheureusement, ces carences sont souvent vécues comme honteuses par les gens

¹ Journée internationale de l'alphabétisation, <http://www.un.org/fr/events/literacyday/background.shtml> ¹

² Formation permanente : alphabétisation, https://www.belgium.be/fr/formation/formation_permanente/alphabetsation

en difficulté alors qu'elles n'en sont pas responsables. Il s'agit d'un phénomène social puisque 10% de la population adulte belge (toutes origines confondues) est en situation d'illettrisme et que les causes sont multiples. En province de Namur, 37 000 adultes rencontrent des problèmes d'illettrisme.

L'alphabétisation, pas juste apprendre à lire, écrire et calculer

Selon la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, toute personne a le droit inaliénable à l'éducation. Dans ce cadre, l'alphabétisation est considérée comme un droit fondamental. Pour une association comme Lire et Ecrire, l'alphabétisation n'est d'ailleurs pas une fin en soi, mais plutôt un moyen de s'intégrer et de comprendre le monde et la société.

En effet, pour la personne illettrée ou analphabète, l'exclusion est bien réelle. Partout les écrits nous entourent. Les problèmes, au quotidien, sont importants et concernent divers niveaux : suivi scolaire des enfants, démarches administratives, transports en commun, emploi et formation mais aussi l'accès aux livres et à la culture.

« Alphabétiser, c'est donner des outils – parmi d'autres – pour comprendre le monde, pour s'y situer, pour développer ses capacités d'analyse et de réflexion critique, pour y agir socialement, économiquement, culturellement et politiquement³».

L'alphabétisation pour :

- Exercer ses droits économiques sociaux : Il s'agit de donner aux apprenants les clés pour arriver à gérer les situations de la vie quotidienne, qu'il s'agisse d'assurer le suivi de la scolarité des enfants, de traiter les documents administratifs telles que les factures, de connaître leurs droits en matière juridique, socio-économique ou relatifs à la santé. Cela permet également de renforcer l'autonomie et la confiance en soi ;
- Exercer ses droits citoyens : au-delà du fait de savoir prendre la parole et exprimer un point de vue, il s'agit de maîtriser le fonctionnement des institutions, de l'administration, et de la politique;
- Accéder à la connaissance et l'information : il s'agit de pouvoir se situer dans un environnement social et politique, mais aussi technologique, dans un monde où tout évolue rapidement. La maîtrise des savoirs de base (lire, écrire et compter) est indispensable pour comprendre l'actualité et ses enjeux³.

Des structures d'aides

- En Fédération Wallonie Bruxelles, des cours d'alphabétisation sont organisés par certaines écoles de promotion sociale, certaines communes ou CPAS ou encore des associations, comme Lire et Ecrire, l'Envol à Andenne, la Farandole à Rochefort, Carrefour ASBL à Philippeville, Alpha à Gembloux, ...
- La Province de Namur est particulièrement active dans le domaine avec sa Cellule Provinciale contre l'illettrisme et l'exclusion sociale, qui mène différentes actions dont :
 - o Un appel à projets permettant de soutenir annuellement une vingtaine d'initiatives présentées tant par des pouvoirs locaux que par le secteur associatif ;
 - o La contribution à la mise en place de formations dans le cadre de la Révision Générale des Barèmes (des agents des pouvoirs locaux – Communes, Provinces, CPAS, Intercommunales et certaines ASBL communales ou provinciales) et notamment un module « Expression et communication ».

Pour en savoir plus :

Cellule Provinciale contre l'illettrisme :

<https://www.province.namur.be/illettrisme>

Association Lire et Ecrire :

<http://www.lire-et-ecrire.be/Qui-sommes-nous-26>

³ Qu'est-ce que l'alphabétisation ?, <http://www.lire-et-ecrire.be/Qu'est-ce-que-l-alphabetisation>